

**EXAMEN PROFESSIONNEL POUR L'ACCES AU GRADE  
D'ATTACHE PRINCIPAL D'ADMINISTRATION SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE**

**Session 2004**

**Rapport de monsieur Alain BELLET**

**Inspecteur général de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche**

**Président du jury**

Paris, juillet 2004

## DONNEES GENERALES

Les épreuves se sont déroulées du mardi 6 janvier au mardi 20 janvier soit pendant 7 jours (6, 7, 8, 13, 14, 15 et 20 janvier) ; la délibération s'est tenue le mercredi 21 janvier en fin de matinée.

### *Evolution du nombre d'inscrits à l'examen*

1999	2000	2001	2002	2003	2004
524	1017	935	905	756	701

Le nombre de candidats présents a été de 464 ce qui représente, par rapport aux convoqués, un taux d'absentéisme de 34%, taux en forte croissance par rapport à l'année précédente :

### *Evolution du taux d'absentéisme*

1999	2000	2001	2002	2003	2004
37 %	11.5 %	28.8 %	32.3 %	28.9 %	33.81 %

Si l'on excepte l'année 2000 marquée par une augmentation importante du nombre de postes offerts et la réouverture des registres d'inscription on ne peut que déplorer le très fort d'absentéisme.

Quelques inscrits ont bien fait savoir au bureau des concours leur non participation aux épreuves ; cependant force est d'admettre que les raisons invoquées étaient le plus souvent incompréhensibles : il est, à titre d'exemple, surprenant d'expliquer l'annulation de sa participation à l'examen professionnel par le fait que l'on ait changé de service.

Le plus souvent les « abandons » sont constatés sur place lors de l'appel des candidats.

Une telle désinvolture est difficilement acceptable de la part de personnels d'encadrement.

Elle entraîne la mobilisation de locaux, de personnel de secrétariat et de membres de jurys en disproportion avec le nombre de candidats effectivement présents : cette année le jury aurait pu fonctionner avec deux commissions en moins si les « absents » avaient eu la courtoisie d'informer le bureau gestionnaire de l'administration centrale dans les temps.

Elle conduit également à s'interroger sur le rôle de l'encadrement immédiat des candidats ainsi que sur les préparations éventuellement mises en place dans les académies. Il importe en effet que des actions soient mises en place dans chaque académie afin non seulement de préparer les candidats mais également de les motiver davantage et, pour reprendre les

remarques présentées l'année précédente, de les « **sensibiliser au fait que la réflexion sur l'opportunité de leur présentation doit se faire avant leur inscription et non après** ».

Il serait souhaitable que, sous l'autorité des recteurs, les directeurs des relations et des ressources humaines s'investissent dans ce domaine.

*Evolution du nombre de postes*

1999	2000	2001	2002	2003	2004
118	276	189	210	160	162

*Evolution des ratios inscrits/postes et candidats/postes*

	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Inscrits/poste	4.4	3.7	4.9	4.3	4.4	4.34
Présents/poste	2.8	3.2	3.5	2.9	3.3	2.87

Le dernier tableau met en évidence la très relative sélectivité de l'examen professionnel et devrait encourager les candidats qui se sont inscrits à aller au bout de leur démarche.

## ANALYSE STATISTIQUE DES RESULTATS

### 1. Les résultats par académie

Les chiffres étant le plus souvent trop faibles pour être particulièrement significatifs, il est apparu souhaitable de procéder à une comparaison avec eux de l'année précédente.

**Le taux d'absentéisme** moyen est de 33.81 %, pour 28.96% l'année précédente, mais il varie de 0% à 57.14 %.

Les meilleurs taux sont constatés en Martinique et en Nouvelle Calédonie (0%) à Reims (15.38%), à Nantes (17.50%), à Aix Marseille (21.21%) et à Limoges (22.12%).

Moins de 60% des inscrits des académies de Caen, Clermont Ferrand, Corse, Grenoble, Guadeloupe, Lille, Poitiers, Rennes, La Réunion et Toulouse se sont présentés à l'épreuve.

D'une façon globale si le taux d'absentéisme est en baisse dans 11 académies, il est forte hausse dans 20 académies et reste inchangé pour La Martinique ainsi que pour l'administration centrale

**Le pourcentage moyen d'admis** par rapport au nombre de candidats présents est de 35.34% pour 30.54% l'année précédente ; cet accroissement est une simple conséquence mathématique du taux élevé d'absentéisme.

Les meilleurs résultats sont obtenus par les candidats de Corse (100%), de Bordeaux (66.67%), de Reims (54.55), de Nice (52.94%), de l'administration centrale, de Clermont Ferrand, d'Orléans Tours et de La Polynésie (50%).

La comparaison des résultats obtenus ces deux dernières années permet d'observer une augmentation du taux de réussite dans 20 académies, une baisse dans 11 et le statu quo dans 2.

Il n'est guère possible d'établir une corrélation entre le taux d'absentéisme et le taux de réussite : si la Corse voit, à la fois, les taux d'absentéisme et de réussite progresser, les académies de Nantes et de Nice ont un pourcentage d'abandon en baisse alors que celui des réussites progresse.

### 2. Les candidats

Comme les années précédentes le pourcentage de femmes inscrites à l'examen dépasse les 60 % pour atteindre cette année 63%, les hommes représentant 37%.

Les femmes sont légèrement plus absentes que les hommes à l'épreuve (62 et 38%) mais elles ont obtenu un meilleur taux de réussite (69 pour 31%).

### Répartition par sexe des candidats

	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Hommes	32	36	38	35	39	31
Femmes	68	64	62	65	61	69

Le rééquilibrage observé ces dernières années de la proportion d'hommes a été brutalement interrompu cette année et les femmes obtiennent toujours de meilleurs résultats à cet examen professionnel.

### Répartition, en pourcentage, des lauréats par tranche d'âge

	1999	2000	2001	2002	2003	2004
De 26 à 30 ans	1					
De 31 à 35 ans	10	7	11	9	11	9
De 36 à 40 ans	13	12	14	14	16	23
De 41 à 45 ans	25	19	25	22	25	23
46 ans et plus	52	62	50	55	48	44

Les candidats âgés de 46 ans et plus représentent 58% des inscrits, 54% des présents et 44% des lauréats. Le taux de réussite des candidats les plus âgés est le plus bas depuis 5 ans.

	Pourcentage d'absentéisme	Pourcentage admis/présents
De 31 à 35 ans	27	37
De 36 à 40 ans	28.9	47
De 41 à 45 ans	27.7	40.5
46 ans et plus	37.8	28.7

L'analyse détaillée des taux d'absentéisme et de réussite à l'examen professionnel par tranche d'âge met nettement en lumière, d'une part, que les candidats les plus âgés sont, de loin, ceux parmi lesquels on observe le taux le plus fort d'absentéisme et, d'autre part, ceux qui réussissent le moins bien.

Il avait été signalé les années précédentes que la répartition par diplôme ne pouvait être considérée comme un critère discriminant. Il en est de même cette année puisque les candidats titulaires d'un diplôme supérieur au DEUG représentent 72% des inscrits, 70% des présents et 73.5% des lauréats.

Les candidats titulaires d'un bac + 2 ont été les plus présents à l'entretien (81.3%) mais ont le moins bien réussi (25%).

Enfin, les candidats ayant une formation de niveau V ainsi que ceux n'ayant pas mentionné de diplômes ont été nettement plus présents à l'épreuve (70.9% et 73.8%) et ont connu des taux de réussite supérieurs à la moyenne (50% et 41.2% des présents).

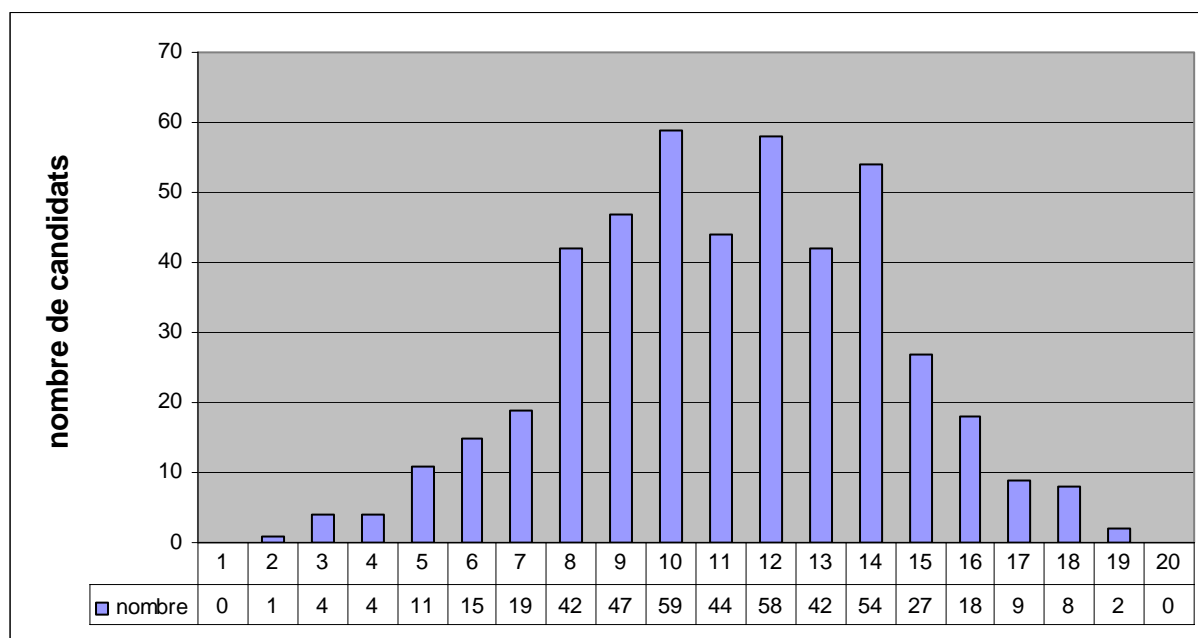
### 3. Les notes

La moyenne des notes est de 11,32 ce qui représente une légère augmentation par rapport à l'année précédente.

1999	2000	2001	2002	2003	2004
12.19	11.39	11.38	11.32	10.72	11.32

Le dernier candidat admis sur la liste principale a été noté 12,8 ; deux candidats ont été inscrits sur la liste complémentaire, le dernier avec la note de 12,70.

**Graphique de répartition des notes**



Comme les années précédentes, le jury a largement utilisé l'échelle de notation puisque les notes s'échelonnent de 19 (2 candidats) à 2 (1 candidat).

## CONSEILS AUX CANDIDATS

Le jury, comme ceux des années précédentes, a constaté que les candidats n'ayant pas obtenu la note moyenne à l'épreuve n'avaient, de fait, effectué aucune préparation.

Il importe donc de rappeler, une fois encore, que cet examen professionnel a pour objectif de déceler parmi les attachés d'administration scolaire et universitaire ceux à qui des responsabilités plus importantes pourront être confiées mais qu'il n'est pas le lieu de validation des services rendus à l'Education nationale.

**La présentation de la carrière professionnelle** doit être effectuée, sans notes – ce qui a surpris bien des candidats ! – et dure au minimum cinq minutes.

La plupart des candidats effectuent une présentation chronologique de leur carrière en présentant, trop souvent, leurs éventuelles activités en catégorie B.

Trop de candidats ont du mal à faire ressortir l'intérêt de leurs actions et les compétences qu'ils ont pu développer.

Cet exposé doit être fait selon un plan faisant apparaître une mise en perspective de la carrière autour de deux ou trois axes clefs.

La seconde phase de l'entretien porte sur **l'environnement professionnel** direct du candidat. Il est apparu, bien souvent, au jury qu'un nombre important de candidats éprouvait de la difficulté à prendre de la hauteur par rapport au travail effectué au quotidien.

Soit par crainte de déplaire au jury, soit par absence de recul, l'avis personnel du candidat est trop souvent superficiel.

Or un attaché doit être en mesure de formuler clairement les objectifs, les missions et les diverses évolutions du service dans lequel il travaille.

Il n'a pas été rare d'entendre des candidats répondre : « ce n'est pas mon domaine » même lorsque la question portait sur le service où ils étaient affectés.

Les futurs candidats doivent s'intéresser non seulement au fonctionnement global du service dans lequel ils sont affectés mais également aux diverses interactions entre les services.

Les candidats ayant obtenu les meilleures notes sont ceux qui su dégager une problématique, un début de solution (parfois en faisant appel à des exemples concrets), et présenter les enjeux auxquels ils sont confrontés au quotidien.

**La dernière partie de l'entretien** porte sur « des questions posées par le jury ressortissant des attributions du ministère, de l'administration ou de l'établissement auquel appartient le candidat...et sur de questions destinées à permettre une appréciation de la personnalité et des connaissances administratives du candidat ».

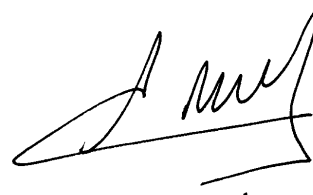
Le jury a observé que de très nombreux candidats ignorent ce qui se passe au-delà de leur strict domaine de compétence : ils sont très rarement au fait des problèmes d'actualité du ministère de l'Education nationale (grand débat, décentralisation, LOLF), ne savent que fort peu de choses sur l'enseignement supérieur s'ils travaillent en collège ou l'inverse et ignorent les attributions d'un inspecteur d'académie s'ils ne sont pas affectés dans une IA.

Les candidats doivent rafraîchir leurs connaissances des grands principes de la fonction publique et des savoirs de base de l'action administrative.

Il leur faut, enfin, lire la presse nationale afin de se tenir informés des grands problèmes d'actualité.

Les meilleurs candidats ont fait preuve d'une réelle curiosité par rapport au fonctionnement et à l'évolution du service public de l'Education.

Ils se sont affirmé comme cadres, capables de réflexion et ont fait preuve d'une réelle maturité administrative.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Alain Bellet', with a horizontal line underneath it.

Alain BELLET

## **ANNEXES STATISTIQUES**

APASU  
Sessions 2003/2004  
Evolution des taux d'absentéisme et de réussite

ACADEMIE	Pourcentage d'absentéisme		Pourcentage d'admis/ présents	
	2003	2004	2003	2004
Aix Marseille	33.33	21.21	29.17	26.92
Amiens	30.77	33.33	55.56	12.50
Besançon	11.39	31.58	42.11	15.38
Bordeaux	29.45	31.82	29.17	66.67
Caen	23.43	43.75	23.08	22.22
Clermont Ferrand	53.33	42.88	57.14	50.00
Corse	33.33	50.00	0.00	100.00
Dijon	42.86	23.08	25.00	20.00
Grenoble	27.78	42.50	53.85	39.13
Guadeloupe	35.29	46.67	36.36	37.50
Guyane	50.00	25.00	0.00	33.33
Lille	21.43	46.96	27.27	46.15
Limoges	40.00	22.12	0.00	42.86
Lyon	38.46	29.41	33.33	25.00
Martinique	0.00	0.00	37.50	37.50
Montpellier	30.43	33.33	25.00	18.75
Nancy Metz	29.03	39.47	27.27	34.78
Nantes	32.43	17.50	40.00	42.42
Nice	42.31	39.29	26.67	52.94
Orléans Tours	26.32	33.33	28.57	50.00
Paris Créteil Versailles	20.00	24.24	21.74	30.67
Poitiers	22.22	40.91	28.57	38.46
Reims	6.67	15.38	28.57	54.55
Rennes	40.48	41.18	20.00	25.00
Réunion	36.36	57.14	14.29	33.33
Rouen	16.67	30.73	40.00	44.44
Strasbourg	33.33	36.84	28.57	16.67
Toulouse	40.54	48.48	45.45	47.06
Nouvelle Calédonie	33.33	0.00	50.00	0.00
Mayotte	33.33	25.00	0.00	0.00
Polynésie Française	20.00	33.33	25.00	50.00
Administration centrale	25.00	25.00	33.33	50.00
Etranger	0.00	50.00	40.00	0.00
<b>TOTAL</b>	<b>28.97</b>	<b>33.81</b>	<b>30.54</b>	<b>35.34</b>

**APASU**  
session 2004  
**Candidats inscrits, présents et admis par académie**

Académie	Inscrits	Présents	%inscrits	Admis LP	Admis LC	%présents
AIX-MARSEILLE	33	26	78,79	6	1	26,92
AMIENS	12	8	66,67	1	0	12,50
BESANCON	19	13	68,42	2	0	15,38
BORDEAUX	22	15	68,18	10	0	66,67
CAEN	16	9	56,25	2	0	22,22
CLERMONT-FERRAND	7	4	57,14	2	0	50,00
CORSE	4	2	50,00	2	0	100,00
DIJON	13	10	76,92	2	0	20,00
GRENOBLE	40	23	57,50	9	0	39,13
GUADELOUPE	15	8	53,33	3	0	37,50
GUYANE	4	3	75,00	1	0	33,33
LILLE	49	26	53,06	12	0	46,15
LIMOGES	9	7	77,78	3	0	42,86
LYON	34	24	70,59	5	1	25,00
MARTINIQUE	8	8	100,00	3	0	37,50
MONTPELLIER	24	16	66,67	3	0	18,75
NANCY-METZ	38	23	60,53	8	0	34,78
NANTES	40	33	82,50	14	0	42,42
NICE	28	17	60,71	9	0	52,94
ORLEANS-TOURS	15	10	66,67	5	0	50,00
PARIS-CRETEIL-VERSAILLES	99	75	75,76	23	0	30,67
POITIERS	22	13	59,09	5	0	38,46
REIMS	13	11	84,62	6	0	54,55
RENNES	34	20	58,82	5	0	25,00
REUNION	14	6	42,86	2	0	33,33
ROUEN	13	9	69,23	4	0	44,44
STRASBOURG	19	12	63,16	2	0	16,67
TOULOUSE	33	17	51,52	8	0	47,06
NOUVELLE CALEDONIE	0	0	0,00	0	0	0,00
MAYOTTE	4	3	75,00	0	0	0,00
POLYNESIE FRANCAISE	6	4	66,67	2	0	50,00
ADMINISTRATION CENTRALE	8	6	75,00	3	0	50,00
ETRANGER	6	3	50,00	0	0	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>701</b>	<b>464</b>	<b>66,19</b>	<b>162</b>	<b>2</b>	<b>35,34</b>

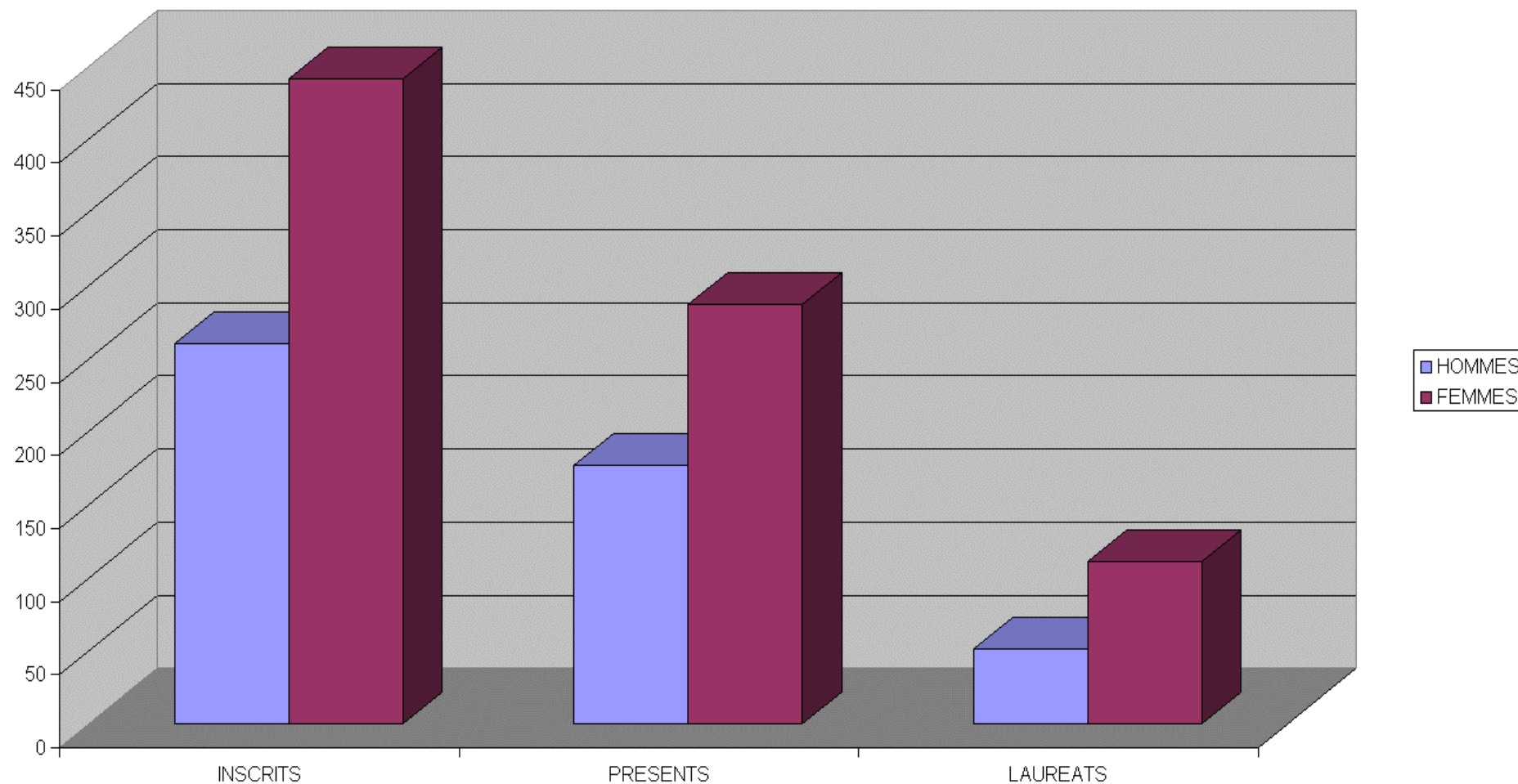
**Répartition des candidats inscrits, présents et admis par le jury en 2004 selon leur sexe**

	INSCRITS		PRESENTS		LAUREATS	
	Nbre	En %	Nbre	En %	Nbre	En %
HOMMES	260	37%	177	38%	51	31%
FEMMES	441	63%	287	62%	111	69%
<b>TOTAL</b>	<b>701</b>	<b>100%</b>	<b>464</b>	<b>100%</b>	<b>162</b>	<b>100%</b>

**Répartition des candidats admis par le jury lors des sessions 2000, 2001, 2002 et 2003 selon leur sexe**

	SESSION 2000		SESSION 2001		SESSION 2002		SESSION 2003	
	Nbre	En %	Nbre	En %	Nbre	En %	Nbre	En %
HOMMES	99	36%	72	38%	74	35%	62	39%
FEMMES	177	64%	117	62%	138	65%	98	61%
<b>TOTAL</b>	<b>276</b>	<b>100%</b>	<b>189</b>	<b>100%</b>	<b>212</b>	<b>100%</b>	<b>160</b>	<b>100%</b>

APASU 2004 - répartition des candidats par sexe



### Répartition des candidats inscrits, présents et admis par le jury en 2004 selon leur âge<sup>(1)</sup>

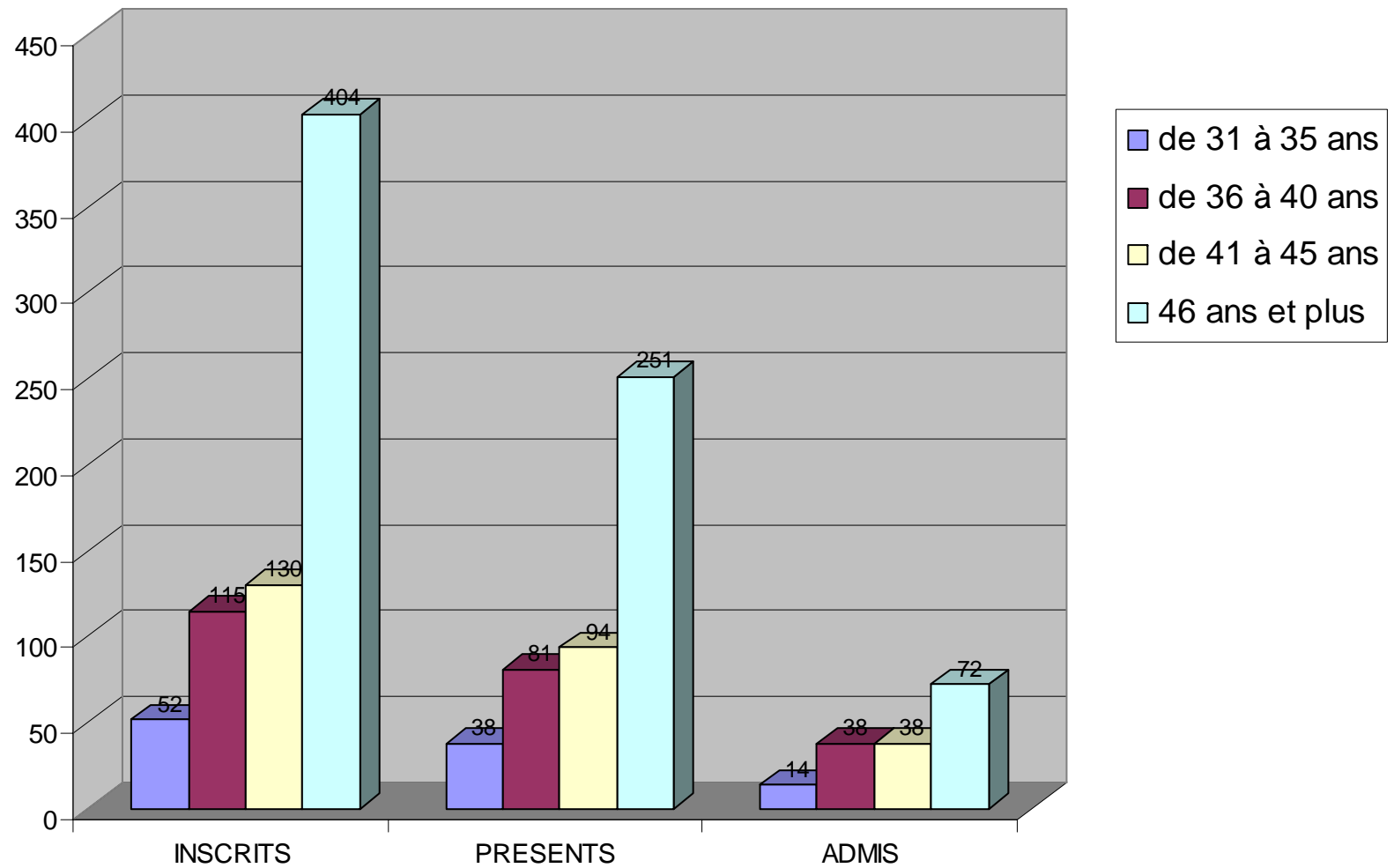
	INSCRITS		PRESENTS		ADMIS	
	Nbre	En %	Nbre	En %	Nbre	En %
de 26 à 30 ans	0	0%	0	0%	0	0%
de 31 à 35 ans	52	7%	38	8%	14	9%
de 36 à 40 ans	115	16%	81	17%	38	23%
de 41 à 45 ans	130	19%	94	20%	38	23%
46 ans et plus	404	58%	251	54%	72	44%
<b>TOTAL</b>	<b>701</b>	<b>100%</b>	<b>464</b>	<b>100%</b>	<b>162</b>	<b>100%</b>

<sup>(1)</sup> Au 01.01.2003

### Répartition des candidats retenus par le jury lors des sessions de 2000, 2001, 2002 et 2003 selon leur âge

	SESSION 2000		SESSION 2001		SESSION 2002		SESSION 2003	
	Nbre	En %	Nbre	En %	Nbre	En %	Nbre	En %
de 26 à 30 ans	1	0%	0	0%	0	0%	0	0%
de 31 à 35 ans	18	7%	20	11%	20	9%	18	11%
de 36 à 40 ans	34	12%	27	14%	29	14%	27	16%
de 41 à 45 ans	52	19%	48	25%	46	22%	41	25%
46 ans et plus	171	62%	94	50%	117	55%	78	48%
<b>TOTAL</b>	<b>276</b>	<b>100%</b>	<b>189</b>	<b>100%</b>	<b>212</b>	<b>100%</b>	<b>164</b>	<b>100%</b>

APASU 2004 - répartition des candidats par âge



### Répartition des candidats inscrits, présents, admissibles et admis LP et LC selon leur niveau de formation

	INSCRITS		PRESENTS		ADMIS	
	En Nbre	En %	En Nbre	En %	En Nbre	En %
SANS MENTION DE DIPLOME	24	3%	17	4%	7	4%
NIVEAU V	19	3%	12	3%	6	4%
NIVEAU IV	88	13%	58	13%	17	10%
BAC + 2	64	9%	52	11%	13	8%
BAC + 3 et + 4	444	63%	288	62%	103	64%
BAC + 5 et plus	62	9%	37	8%	16	10%
<b>TOTAL</b>	<b>701</b>	<b>100%</b>	<b>464</b>	<b>100%</b>	<b>162</b>	<b>100%</b>

**Note** : L' attestation de scolarité dans un I.R.A. ou l'obtention du certificat de fin de cycle préparatoire au concours

### Répartition des candidats retenus par le jury lors des sessions de 2000, 2001, 2002 et 2003 selon leur niveau de formation

	2000		2001		2002		2003	
	En Nbre	En %	En Nbre	En %	En Nbre	En %	En Nbre	En %
SANS MENTION DE DIPLÔME	248	88%	29	15%	3	1%	5	3%
NIVEAU V	1	0%	6	3%	11	5%	3	2%
NIVEAU IV	6	2%	34	18%	29	14%	25	15%
BAC + 2	11	4%	16	8%	25	12%	20	12%
BAC + 3 et + 4	11	4%	107	55%	131	62%	98	60%
BAC + 5 et plus	6	2%	2	1%	13	6%	13	8%
<b>TOTAL</b>	<b>283</b>	<b>100%</b>	<b>194</b>	<b>100%</b>	<b>212</b>	<b>100%</b>	<b>164</b>	<b>100%</b>

### APASU 2004 - formation des candidats

